



# POUVOIR D'ACHAT AIDE A L'AUTONOMIE

## LE 25 NOVEMBRE RETRAITES : FAISONS NOUS ENTENDRE !

*De réforme en réforme, les retraités s'appauvrissent et le gouvernement poursuit ses agressions. Le projet de loi sur les retraites qui conduit à la baisse généralisée du niveau des pensions, les dispositions qui découlent de la loi Bachelot sur la santé, le projet en préparation sur la dépendance, participent à cette logique régressive contre toutes les générations de retraités.*

Selon le calcul de la CGT et dans un rapport de la Caisse Nationale Assurance Vieillesse, l'indexation de l'évolution des pensions sur celle des prix au lieu du salaire moyen, ainsi que les autres dispositions qui découlent des réformes Balladur et Fillon, **ont conduit à une baisse généralisée du niveau de vie des retraités de 20% environ.**

***C'est pourquoi, nous réclamons avec force un rattrapage immédiat de 300€ par mois pour tous !***

0,72% pour les retraites complémentaires ont été laminées par toutes les augmentations de prix qui sont intervenues depuis le début d'année.

Le montant des retraites qui sont accordées aux femmes représentent 67% de celles des hommes. 64% d'entre-elles perçoivent moins de 900€ par mois, une sur trois moins de 700€

### Des chiffres à méditer :

La fortune totale des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25% en 1 an, passant de 194 à 241 milliards d'euros en 2009, soit à peu près le montant de la masse des pensions versées aux 15 millions de retraités.

***Et si on touchait enfin au grisbi !***

Le gouvernement qui prépare un nouveau plan d'austérité va tenter de réduire les dépenses utiles au pays tout entier à travers l'élaboration du budget 2011.

La tentation est grande pour continuer à dé rembourser les médicaments et autres soins médicaux, de couper dans les budgets des hôpitaux et des établissements pour personnes âgées, de rogner encore sur les pensions et retraites, de limiter les dotations budgétaires des collectivités territoriales les poussant à augmenter les impôts qui relèvent de sa compétence et à réduire les dépenses sociales.

Il est vrai que ces mesures avec d'autres ne visent pas que les retraités, mais reconnaissons que nous sommes particulièrement malmenés. En un mot : **maltraités !**

### ***Le compte n'y est vraiment pas !***

La misérable revalorisation des pensions de 0,9% au 1<sup>er</sup> avril et les

Gaz, électricité, mutuelles, alimentation, loisirs, impôts locaux, dépenses de soins, transports, logement... Les prix flambent depuis le début de l'année.

***Une nouvelle augmentation des pensions est donc vitale pour 2010 !***

La retraite n'est pas une aumône, mais un droit que l'on s'est ouvert en participant, par le travail, à la création de richesses. Les 15 millions de retraités ne sont pas un « coût », ils sont surtout un des moteurs de développement d'activité ou d'emploi pour la société, avec au travers des retraites, 260 milliards d'euros sont réinjectés dans l'économie. Leur niveau de vie, leur avenir intéresse toute la société.

### ***Vivre mieux notre retraite, c'est possible !***

Nos pensions valent mieux que les milliards d'euros de cadeaux fiscaux offerts aux grandes fortunes, aux dividendes versés aux gros actionnaires du CAC 40, aux retraites dorées des grands patrons.

L'argent existe pour satisfaire ces revendications et répondre aux besoins de financement d'une autre réforme des retraites et de la dépendance en mettant à contribution tous les revenus non soumis à cotisation et les revenus financiers des entreprises. Promouvoir une autre politique de l'emploi qui débouche sur des ressources supplémentaires et une autre

répartition des richesses sont aussi des solutions qui participent au financement d'une retraite juste et pérenne.

La durée de vie s'allonge, et c'est une bonne nouvelle. Toutefois, elle peut s'accompagner dans le grand âge d'une perte d'autonomie totale ou partielle, qui doit être prise en charge par la Sécurité sociale : elle a été créée pour cela.

A l'origine de la création de la Sécurité sociale, le risque de perte d'autonomie à un âge avancé existait peu : les moyens de soigner les maladies chroniques n'existaient pas, les gens vivaient en bonne santé ou mouraient jeunes. Ce sont les progrès des sciences et des techniques, de la médecine, le résultat des luttes pour l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de vie qui ont permis l'allongement progressif de la durée de vie. Même si l'espérance de vie en bonne santé progresse plus vite que l'espérance de vie, même si les périodes de « dépendance » sont de plus en plus courtes, le nombre de retraités et l'allongement de la durée de la vie font que le nombre de personnes âgées qui auront besoin d'aide à l'autonomie va progresser. Les besoins augmentent indiscutablement. Ils doivent être réglés par la solidarité nationale.

Nous refusons les projets gouvernementaux ou parlementaires qui renvoient la charge de l'aide à l'autonomie aux personnes elles-mêmes ou à leurs familles, à l'assurance privée et au recours sur succession (gage sur patrimoine). De nombreuses voix s'élèvent, l'ensemble des organisations syndicales de salariés et de retraités, le comité national de retraités et personnes âgées (CNRPA), bon nombre d'associations de retraités et de professionnels.

C'est un véritable choix de société, une société où chacun a le droit à une vie digne et citoyenne.

### **Un droit universel**

définir un droit universel de compensation à la perte d'autonomie pour tous les âges, dans le cadre de la sécurité sociale, qui permettrait une égalité de traitement entre les personnes sur tout le territoire.

### **Une évaluation unique**

L'évaluation de l'aide à l'autonomie doit être faite par un comité d'évaluation représentant le social, le médico-social et le sanitaire et être déterminée pour l'ensemble des intervenants et du territoire

### **Un grand service public d'aide à la personne**

Afin de répondre à des besoins vitaux, pour assurer l'égalité de traitement, la pérennité des soins et leur qualité, l'aide à domicile doit relever d'un grand service public, en partenariat avec le secteur associatif.

### **La prévention**

La prévention tout au long de la vie doit devenir une des dimensions de la politique nationale de santé, intégrant l'éducation de la population .

### **Hébergement en maison de retraite médicalisée**

Les infrastructures devraient avoir des financements public, comme les écoles, les hôpitaux, les gymnases, les crèches.

**A l'appel des organisations syndicales de retraités  
CGT-CFDT-CGC-UNSA-FGR FP**

**MANIFESTATION DES RETRAITÉS**

**JEUDI 25 NOVEMBRE 2010**

**RDV à 11 HEURES**

**métro SÈVRES-BABYLONE**

**POUR NOUS RENDRE CHEZ LE PREMIER MINISTRE A MATIGNON**

**Pour donner de l'avenir à ma retraite [Je me syndique à la CGT](#)**

Nom.....Prénom.....  
Adresse.....  
Code postal.....Ville.....  
Branche professionnelle d'origine.....  
Tél. ou mail (facultatif) .....

**Bulletin d'adhésion à retourner à l'UCR CGT - 263 rue de Paris – 93515 Montreuil cedex**